

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 05/04/2022



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

Date : le 05/04/2022

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Cédric BRIAND – dir. technique
Bérengère COLCOMB – vice-secrétaire
Bénédicte DAIX – trésorière

Isabelle DURAND-ZALESKI
Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président
Aurélié PHILIP – vice-trésorière
Caroline SALLES

Absents excusés :

Claire DELAUNAY (SECEVA)*
Alexis JOCH
Jean-François LASSALLE
Anaëlle LELAN (SECEVA)*
Alma MARTEAU (SECEVA)*

Rachel MOORE
Jean-Pierre OZANNE
Laurence TAULOU MIROIR – secrétaire

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité & trésorerie
3. Tarifs 2022-2023
4. Fête de fin d'année
5. Réinscriptions & nouvelles inscriptions
6. Projet déménagement SHEVA
7. Questions diverses

1. Tour de table des référents

Référent Animations et soirées RAS

Référent Communication RAS

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). Le dossier de litige avec l'ENVA relatif aux charges avance avec l'avocat. Nous avons finalement obtenu un projet de sa part et il ne semble pas qu'il y ait de deadline pour l'instant pour déposer un mémoire en défense auprès du tribunal. Nous devons faire un point avec l'avocat pour ajuster le projet et attendons son retour. Ce dossier est toujours en instance devant le tribunal. Aucune date d'audience n'a été fixée par le juge à ce stade.

Référent Relations avec adhérents (Isabelle).

- Le premier cas concerne une cavalière qui ne veut plus faire d'équitation à la suite d'une chute. Elle demande un remboursement. Nous proposons un remboursement partiel, c'est-à-dire de 10% d'après nos règles de remboursement. Isabelle va donc lui proposer cette possibilité.

- Le second cas concerne une cavalière de l'équipe compétition dont nous avons déjà discuté lors du précédent Conseil d'Administration. N'ayant pas de Pass Vaccinal valide, elle n'a pas monté pendant 2 mois. Nous devons discuter de nouveau de son cas pour savoir si, à l'issue de la période d'interdiction liée au Pass Vaccinal, nous décidions ou non de faire un geste. Compte tenu de la situation, nous acceptons de générer les bons de récupération dont elle n'a pas bénéficié. Isabelle lui indiquera qu'elle pourra bénéficier de 5 bons de récupérations à utiliser d'ici fin mai.

- Le dernier cas concerne la demande d'une cavalière qui a été opérée à la suite d'une chute de ski (accident qui n'est pas lié à la pratique de l'équitation). La cavalière aimerait savoir si un remboursement serait possible. La politique habituelle pour un accident qui n'est pas lié à la pratique de l'équitation est que la SHEVA ne rembourse pas. Dans le cas présent, nous avons déjà eu des cas similaires et les cavaliers ont obtenu un remboursement auprès de leur assurance personnelle (responsabilité civile ou bien assurance liée à la carte bancaire). Nous suggérons à la cavalière de regarder de son côté si elle n'aurait pas une assurance qui lui rembourserait une partie de ses séances. En fonction de la réponse, nous pourrions réexaminer la demande.

Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). RAS

Référent Kavalog (Ivan). Ivan a fait quelques demandes auprès de Kavalog mais ils ne sont pas encore revenus vers lui.

Le projet de test du logiciel Cavasoft continue en parallèle même si ce n'est pas très rapide. Nous ne pourrions pas changer de logiciel d'ici le déménagement car le logiciel n'est pas prêt. Un adhérent (Stéphane) accompagne Ivan sur ce projet et ils mettent en place un pilotage du projet en interne pour réussir à organiser des réunions régulières entre eux. Ce logiciel est le

seul testé par la SHEVA car il présente les modules dont nous aurions besoin pour notre fonctionnement. De plus, Cavasoft travaille à l'obtention d'un agrément par la FFE.

Référent Tarifs (Aurélie). RAS

Référent Licences (Catherine BV). Catherine souhaite lister les éléments pertinents pour le logiciel Cavasoft concernant le renouvellement des licences et la prise des nouvelles licences. Il y a plusieurs lacunes dans le logiciel Kavalog. Catherine va faire un cahier des charges pour expliquer comment il faudrait que ça fonctionne et le communiquer à Ivan.

Référent Travaux et entretien (Catherine L). Le problème des trous devant les boxes à côté de la benne de fumier n'a pas pu être réglé par manque de temps. Il y aurait la possibilité de les couvrir avec des plaques de regard en fonte de façon à éviter qu'un poney n'y mette un pied et se fasse mal. Il ne semble pas possible de boucher ces trous autrement. Les cavaliers du samedi matin vont essayer d'aider Cédric à régler ce problème en installant les plaques.

Nous avons des ampoules grillées dans la carrière et, la nacelle étant couteuse, il faudrait demander à un responsable d'un des chantiers de l'ENVA de nous en prêter une et acheter des ampoules en parallèle. Catherine va essayer de retrouver les références des ampoules.

Référent Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). Brume, jument Selle Français de 11 ans, fille de Galac qui était à la SHEVA, a été réformée très jeune pour un problème cardiaque et vit depuis chez un ancien adhérent (Jean-François) qui ne peut plus s'en occuper pour raison de santé. Caroline va essayer de lui trouver un autre point de chute mais elle aurait besoin de photos et de renseignements plus précis sur son état pour espérer réussir à la placer.

Il n'est pas certain qu'OO7 parte en retraite à la fin de l'année parce qu'il est encore en forme et l'équipe enseignante a peur qu'il s'ennuie sans activité au pré.

A priori, aucun autre poney et/ou cheval ne devrait partir en retraite à la fin de la saison.

Référents Cavalerie (Cédric). Dernièrement cinq chevaux ont été arrêtés dont trois pour plaie de garrot (surtout des chevaux de niveau intermédiaire). Les chevaux ne sont peut-être pas assez dégarrottés et il est difficile pour les enseignants de contrôler cela tout au long de la séance.

Référent Equipe technique (Cédric). Depuis un mois, Dimitri est en arrêt maladie avec des arrêts très courts et renouvelés au dernier moment ce qui empêche toute anticipation d'organisation. Cela a fortement impacté la charge de travail des autres enseignants/palefreniers. Un appel à l'aide pour les écuries serait peut-être nécessaire, Dimitri étant maintenant arrêté jusque mi-avril et certains bénévoles s'étant déjà manifestés pour aider.

2. Comptabilité & trésorerie

La trésorerie se maintient, elle est inférieure à l'année dernière mais supérieure à il y a deux ans malgré les 173 000 € HT payés pour le projet depuis septembre 2021 contre 16 300 € HT seulement payés entre septembre 2020 et mars 2021.

Il y a une augmentation des frais liés à l'alimentation (augmentation des matières premières liée à la conjoncture), à la FFE (engagements ...), au transport et au poste animation (reprise des activités à l'extérieur : concours au Mans et au stage de Lamotte-Beuvron en particulier).

Il y a aussi eu une augmentation des dépenses sur les salaires car nous ne bénéficions plus du chômage partiel.

Il y a une augmentation de l'Impôt sur les Sociétés (lié au bénéfice de l'exercice passé) et nous n'avons pas reçu les aides du Fonds de Solidarité liées au COVID (19 800 € touchés entre décembre 2020 et mars 2021).

On peut noter une diminution des dépenses de pré (facture payée en septembre 2021 enregistrée sur l'exercice précédent) et d'entretien (une facture importante de réparation du camion en mars 2020).

Les autres dépenses sont plutôt stables.

Concernant le chiffre d'affaires, au 2 avril 2021, nous avons 567 830 € HT et 618 300 € TTC. Au 2 avril 2022, nous avons 596 860 € HT et 661 740 € TTC.

Nous pouvons donc noter une progression de 5% sur le montant HT et 7% sur le montant TTC, la différence de progression entre le HT et le TTC étant due à la modification de répartition de la TVA.

Il serait peut-être judicieux d'engager une réflexion sur les montants des salaires. Actuellement, ils sont basés sur la Convention Collective qui ne tient pas compte de la différence du coût de la vie entre l'Ile-de-France et les autres régions. Une revalorisation devrait donc être envisagée. Il faudra aussi tenir compte des avantages en nature qui pourront être mis en place sur le nouveau site du Parc. Dans un premier temps, nous envisageons l'attribution d'une prime exceptionnelle à verser dès ce mois-ci.

3. Tarifs 2022-2023

=> Sondage sur le déménagement

Avant de présenter les hypothèses d'augmentation des tarifs de l'année à venir, Aurélie nous fait un point sur les résultats du sondage lancé fin mars concernant le déménagement de la SHEVA au PIDS. Il y a eu 175 réponses. A titre informatif, nous avons obtenu 400 réponses lors du sondage réalisé pendant la crise du Covid et qui concernait les plannings.

73% des personnes ont répondu vouloir se réinscrire certainement l'année prochaine ce qui est encourageant mais 42 personnes sont indécises et 6 personnes ne s'inscriront pas pour des raisons autres que le transfert de la SHEVA vers le Parc.

60% des personnes hésitantes ont répondu être intéressées par la réinscription au premier trimestre.

Nous avons également noté qu'une dizaine de personnes seraient intéressés pour avoir un cheval en pension. Nous allons donc pouvoir prendre contact avec elles et faire des propositions plus concrètes.

Enfin, 86 personnes seraient prêtes à faire un don pour le projet ce qui est positif pour l'esprit associatif du projet.

Dans les commentaires libres, il a plusieurs fois été abordé la question des horaires. Il est possible que les horaires ne soient plus forcément adaptés pour certains cavaliers qui mettraient plus de temps à venir le soir. Toutefois, il est difficile de mettre en place une reprise à 21h car cela ferait finir trop tard le travail des enseignants. On peut questionner les cavaliers des reprises du soir pour vérifier si cela concerne beaucoup de personnes mais Cédric souligne l'importance de garder une logique pour éviter le changement sur toutes les reprises.

=> Benchmark des tarifs

Aurélié a réalisé un benchmark des tarifs dans quatre clubs directement concurrents (Bayard UCPA, Cartoucherie, CHBV et Ecuries de Condé). Le coût à la séance à cheval pour un senior est de 21 € à la SHEVA contre 21 €, 23 €, 24 € et 30 € dans les autres clubs. Pour les forfaits chevaux, la SHEVA est donc le club qui propose un forfait le moins cher au regard du nombre d'heures total.

Pour les poneys, le coût à la séance est de 17 € à la SHEVA et les autres clubs sont globalement dans les mêmes prix, mais nous sommes sensiblement plus chers que certains. Nous restons sur des tarifs en moyenne acceptables au regard des autres clubs.

=> Augmentation à envisager pour l'année prochaine

Nous avons une double problématique concernant les tarifs de l'an prochain : (i) l'impact de la TVA qui nous a fait perdre en marge sur l'année 2021 et (ii) une inflation sur toutes les matières premières qui a déjà commencé et risque de s'aggraver sur l'année 2022 puis 2023 au regard du contexte européen.

D'après une première estimation, l'inflation serait d'au moins 4% et certains parlent même d'une inflation comprise entre 5 et 10 %. Pour ces deux raisons, nous pensons qu'il sera nécessaire pour l'année prochaine de réaliser une augmentation de 5% ou bien de 4% si cela semble trop élevé.

Pour un forfait basique senior (hors cotisation), le forfait serait donc de 984 € au lieu de 939 € avec 5% d'augmentation et de 975 € avec 4% d'augmentation.

Sur un forfait perfectionnement avec 56 heures de pratique, nous aurions un forfait à 1 104 € à 4% d'augmentation, alors qu'il est aujourd'hui à 1 062 €, et il passerait à 1 116 € avec 5% d'augmentation.

Pour les cavaliers qui montent à cheval, nous avons déjà des tarifs assez bas, donc cela semble possible de les augmenter et il est important de noter que les séances des vacances sont incluses (plus de séances sur l'année). Ainsi, les membres du CA considèrent qu'une augmentation de 5% serait acceptable au regard de la situation générale. Il faudrait toutefois mieux communiquer sur le fait qu'on a plus de séances que les autres clubs alentour car on inclut les reprises des vacances.

Pour les poneys, nos tarifs étant déjà un peu plus élevés, on peut envisager de limiter l'augmentation à 4% au lieu de 5%.

Pour le futur, il serait pertinent de mettre en place plusieurs niveaux de cotisation en fonction des âges par exemple. Nous avons noté qu'il existe 3 niveaux de cotisation au CHBV et 4 niveaux aux Ecuries de Condé.

4. Réinscriptions et nouvelles inscriptions

Cette année, la FFE propose l'organisation par les centres équestres d'une fête du poney qui doit se tenir le 22 mai et dont elle fera la promotion auprès du grand public. Cet événement, dont la date nous est imposée, pourrait permettre à des extérieurs de découvrir la SHEVA et donc de générer de nouvelles inscriptions mais, en pratique, il est difficile de réaliser les inscriptions ce jour-là (problème de disponibilité, d'agendas etc.).

De ce fait, nous envisageons d'organiser les inscriptions en ligne pour pouvoir simplifier la procédure qui est longue et fastidieuse pour les bénévoles comme pour les futurs adhérents. Nous pourrions faire une vidéo pour présenter en 10 minutes la SHEVA, des fiches explicatives pour orienter les gens lors de l'inscription et aussi permettre aux adhérents de s'autoévaluer pour qu'ils accèdent d'eux-mêmes à la reprise la plus adaptée. Les enseignants pourraient mettre en place des séances d'essai ayant pour objectif d'éviter les erreurs de niveau. Il faudrait les organiser en amont des inscriptions en ligne et inciter les gens à y venir en leur indiquant qu'ils bénéficieraient d'une priorité à l'inscription (possibilité de s'inscrire 24 H avant par exemple).

Il est souligné que l'inscription sur place le jour des séances d'essai a pour avantage de générer plus d'inscriptions, les gens s'inscrivant dans la foulée de leur séance. S'ils partent et doivent s'inscrire ensuite en ligne par eux-mêmes, on peut craindre que certains changent d'avis.

Il faudrait anticiper les problèmes liés aux erreurs de niveau dans nos CGV en particulier pour les adhérents qui feraient le choix de s'inscrire directement dans un niveau sans faire de séance d'essai. Il faudrait modifier nos CGV en indiquant que l'enseignant se donne le droit de changer de reprise un adhérent dont le niveau se révélerait incompatible avec la reprise dans laquelle il est inscrit.

Il est proposé de prévoir une assistance par téléphone pour aider les personnes qui le souhaiteraient voire, exceptionnellement si besoin, pour les inscrire en ligne.

Il faudrait donc mettre en place un calendrier en définissant quand seront réalisées les séances d'essai et décider si on souhaite faire la fête du poney le 22 mai. La FFE a proposé une visioconférence pour présenter l'évènement. Ils ont évoqué la possibilité d'organiser des ateliers pouvant être gratuits ou payants, de mettre en place des mini-forfaits auxquels pourraient s'inscrire des cavaliers souhaitant monter les dernières séances de cette saison en cas de places vacantes etc.

Si nous souhaitons y participer, il faut s'inscrire sur la FFE pour obtenir un kit de communication comprenant affiches, badges, bannière etc. La FFE envoie des courriers directement aux mairies concernées pour les informer et soutenir cette action. Elle met en place des actions au niveau du marketing digital et a même un partenariat avec Waze qui signale l'évènement sur l'application lorsqu'on passe à proximité de la SHEVA.

Pour les réinscriptions des anciens, les personnes souhaitant s'inscrire avec un forfait annuel seraient prioritaires par rapport à celles qui choisissent un forfait trimestriel.

Nous n'allons probablement pas mettre en place de formules ou forfaits spécifiques au site d'Alfort puisque la date du déménagement prévue fin décembre 2022 est en phase avec la fin du premier trimestre habituel. Nous devons en parallèle initier très bientôt une campagne de communication sur la zone Créteil / Choisy pour favoriser les inscriptions au Parc.

La possibilité de faire les inscriptions des nouveaux en ligne est acceptée par les membres du CA.

Pour la journée du poney prévue le 22 mai prochain, Cédric réfléchit encore car cela demande de l'organisation et nécessite la présence de bénévoles. Il faudrait également voir si les séances d'essai pourraient se tenir ce jour-là ce qui paraît compliqué.

Il faudrait mettre un mot sur le groupe WhatsApp Animation pour savoir qui pourrait se charger de cette journée, nous allons demander à Laurence de le faire.

5. Fête de fin d'année

La date de la fête de fin d'année est fixée au 25 juin.

Il est prévu un barbecue et Caroline a obtenu des premiers devis pour avoir de la viande via Rungis. Caroline nous envoie par mail les deux devis et part sur une estimation de 120 participants. Elle va également s'occuper de réserver les tables et les chaises à la mairie.

Concernant l'animation du taureau mécanique, Laurence a un devis de 600 € pour 3h avec une prestation clefs en main. Elle a également prospecté pour un Photobooth et en aurait trouvé un au prix de 400 € pour un nombre illimité de photos.

Il faudrait également prévoir de faire les courses le jour J pour les accompagnements, desserts, boissons etc. Caroline va demander un devis avec le pain et les desserts pour simplifier les tâches.

Il faudrait aussi gérer les invitations des officiels. Une liste avait été faite à l'occasion des 70 ans de la SHEVA. Elle est à récupérer auprès d'Anne. Catherine Boisson-Vidal contacte Anne et se charge d'envoyer les invitations courant avril.

6. Projet de relocalisation de la SHEVA

Une réunion d'information a eu lieu le 26 mars dernier donnant les dernières informations sur le projet. Le chantier va bientôt commencer et le calendrier a été fixé avec les différentes entreprises.

Afin de mieux sensibiliser nos adhérents et les convaincre de nous suivre sur le Parc, il a été proposé de faire des tables rondes ou des permanences pour communiquer sur le projet. Nous pourrions par exemple être présents à la SHEVA le mercredi et samedi, aller vers les gens et répondre à leurs questions.

Il serait pertinent de faire des affiches présentant le projet. Catherine Laroche nous propose de s'en charger et doit nous faire une proposition.

Il est également envisagé d'accompagner les adhérents qui le souhaiteraient au Parc pour leur faire découvrir le nouveau site.

Un journaliste du Parisien est venu nous rendre visite pour faire un article sur le déménagement de la SHEVA. Il est venu deux fois, une première fois pour interviewer Cédric et Ivan puis une deuxième fois pour discuter avec des adhérents. Il planifiait de rencontrer le Directeur du Parc également.

Concernant l'emprunt, le séquestre de 120 000 € envisagé en garantie par la banque a finalement été abandonné, ce qui est une bonne nouvelle car ces 120 000 € ne seront finalement pas bloqués.

7. Questions diverses

RAS

Tableau annexe de suivi des actions

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Tester le nouveau logiciel et le comparer à Kavalog	En cours avec un adhérent de la SHEVA
Laurence	Se renseigner sur la procédure d'intérêt général et du CEC	Rentrée 2022

Prochain CA SHEVA : 24 mai 2022

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER

p.o Bérengère COLCOMB

